

Gros plan

Avril 2005

Volume 16, n° 1

Bulletin du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et
de l'assurance contre les accidents du travail

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Ian Strachan

Engagement renouvelé à l'égard de la qualité du système ontarien de justice administrative

Les rapports du président de 2001 à 2003 ont en commun le thème de la nomination de membres au Tribunal. Celui de 2001 fait observer : « Si la qualité de la justice administrative doit conserver son niveau d'excellence, des moyens doivent être trouvés pour s'assurer que les individus qualifiés et compétents conservent leur place dans ce système ». Celui de 2002 note : « Aucun chef de la direction chevronné ne concevra un plan d'affaires mettant automatiquement fin à l'emploi de ses employés les plus compétents, les plus qualifiés et les plus expérimentés après six ou

neuf ans de collaboration. Un dirigeant avisé cherche au contraire à retenir les services des individus de qualité par le biais d'encouragements variés reliés à l'emploi ». Celui de 2003 insiste sur le fait que le Tribunal avait besoin de plus de décideurs informés et annonce l'émergence d'une nouvelle accumulation de dossiers en attente à la suite d'une réduction mal avisée de son effectif de décideurs par l'ancien gouvernement.

La qualité du processus décisionnel reposant de toute évidence sur la qualité des personnes y participant, il était apparent que le système de justice administrative avait besoin d'un système de nomination au mérite. À la fin de 2004, une lueur d'espoir s'est fait jour pour la qualité des nominations au sein du système ontarien de justice administrative quand le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il procéderait à une revue de ses organismes et qu'il accorderait une importance accrue au processus de nomination. La Cour divisionnaire et la Cour d'appel de l'Ontario ont indiqué sans équivoque qu'elles considèrent le Tribunal d'appel comme un tribunal spécialisé

suite à la page 3

Vice-président du TASPAAT nommé doyen de la faculté de droit de l'Université Queen's

Le Tribunal désire féliciter Bill Flanagan de sa nomination au poste de doyen de la faculté de droit de l'Université Queen's pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} juillet 2005.

Professeur Flanagan, qui a été vice-président du Tribunal de juin 1991 à mai 2003, en a récemment été nommé vice-président à temps partiel pour une période de trois ans qui a débuté en juillet 2004. Il détient un diplôme du *Juris Doctor Program* de la faculté de droit de l'Université de Toronto (1985), un DEA en droit économique international de l'Université de Paris 1

(1986) et une maîtrise en droit de Columbia University (1989). Il a été adjoint judiciaire du juge W.Z. Estey de la Cour suprême du Canada en 1986-1987.

Professeur Flanagan a commencé à enseigner à l'Université Queen's en 1991. Il a été nommé boursier national de Queen's en 1996 et a reçu deux prix d'excellence en enseignement de la faculté de droit (1994 et 1998). Ses domaines d'intérêt en recherche sont le droit international, le droit commercial et le droit des biens. Il est coauteur de l'un des principaux recueils de jurisprudence en droit des biens au Canada, et il a publié dans plusieurs autres domaines, y compris le droit international en matière de droits de la personne, le droit commercial international et le droit des affaires. Il a récemment terminé un projet de recherche sur les effets de la mondialisation au Brésil sous l'égide du

suite à la page 5

ASTUCES DE RECHERCHE DANS LES SOMMAIRES DE DÉCISIONS

Filtres

En raison du nombre sans cesse croissant d'entrées dans la base des sommaires de décisions, les recherches à partir de mots-clés produisent souvent une longue liste de résultats. Vous pouvez toutefois limiter vos résultats de recherche au moyen de filtres.

L'écran de recherche comporte trois filtres facultatifs qui peuvent vous être utiles : décisions publiées seulement (Reported Decisions Only); décisions dignes de mention seulement (Noteworthy Decisions Only); décisions avec sommaires seulement (Summarized Decisions Only).

En utilisant le filtre « **décisions publiées** », vous pouvez restreindre votre recherche aux décisions parues dans le W.S.I.A.T. Reporter, une publication trimestrielle reliée du Tribunal. En utilisant le filtre « **décisions dignes de mention** », vous pouvez restreindre votre recherche aux décisions présentant un intérêt particulier. Vous obtiendrez alors les décisions traitant de questions nouvelles ou inhabituelles, de différentes façons d'envisager une question, de points de procédure, de questions ou problèmes médicaux faisant l'objet de controverse, etc. Enfin, en utilisant le filtre « **décisions avec sommaires seulement** », vous pouvez restreindre votre recherche aux décisions qui ont été résumées. Les décisions de nature routinière sur des questions bien établies ne sont plus résumées (mais des mots-clés sont assignés à toutes les décisions).

Pour de plus amples renseignements au sujet des filtres et de leur utilisation, cliquez sur le bouton d'aide au bas de l'écran de recherche dans les sommaires de décisions.

Accès en ligne à la Bibliothèque des tribunaux du travail

La Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario se prépare à aller en ligne. La Bibliothèque lancera son propre site web (owtlibrary.on.ca) de façon à permettre à ses usagers d'accéder à son catalogue et d'y faire des recherches en ligne. Ce site leur permettra aussi d'accéder directement à différents services de la Bibliothèque tels que l'obtention de conseils de recherche d'un bibliothécaire et la recherche dans les décisions du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, de la Commission des relations de travail de l'Ontario, du Tribunal de l'équité salariale et du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, le tout à partir d'une source centrale.

SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUE DE 2005

Depuis 1999, le Tribunal d'appel tient des séances d'information publique dans les villes où il tient des audiences. Ces séances visent à renseigner nos groupes intéressés sur nos procédés et services, à leur expliquer les projets spéciaux en cours, à les aider à mieux utiliser les ressources disponibles et à leur fournir un forum pour nous communiquer leurs réactions à l'égard de nos procédés.

Le programme de 2005 met l'accent sur plusieurs aspects techniques du traitement des appels au Tribunal, y compris : la production; la « vie d'un appel » (le traitement préparatoire et le traitement consécutif à l'audience, de la demande d'appel à la publication d'une décision); le cheminement de l'appel au sein du Tribunal; les communications entre le personnel et les vice-présidents et membres de comité; la prise, la rédaction et la publication de la décision.

Les séances comprennent une présentation technique par du personnel de Tribunal et un vice-président ainsi qu'une discussion avec un comité d'audience. Les séances d'information publique sont coordonnées par le Service des ressources du Tribunal.

PROCHAINE SÉANCE :

Thunder Bay

Le mardi 21 juin 2005

(9 h à 11 h)

Valhalla Inn, 1 Valhalla Road

Thunder Bay (Ontario) P7E 6J1

(807) 577-1121

Pour plus de renseignements et un calendrier complet des séances à venir, prière de visiter notre site web au www.wsiat.on.ca ou de communiquer avec le Service des ressources au (416) 314-3733 ou au numéro sans frais 1-888-618-8846, poste 4-3733.

Message du président *suite de la page 1*

fournissant un cadre de rechange sans formalité, mais éclairé, en remplacement des tribunaux. C'est grâce à la qualité de membres clés nommés par décret que le Tribunal a pu se forger une telle réputation au sein de l'appareil judiciaire et qu'il a fini par servir de modèle à la création du nouveau Workers' Compensation Appeals Tribunal de la Colombie-Britannique. Le Québec et la Colombie-Britannique ont entrepris d'importantes réformes dans leur système de nomination en vue d'améliorer l'intégrité de leur système de justice administrative. La revue des organismes du gouvernement de l'Ontario, de pair avec l'importance accrue accordée au processus de nomination, signale un engagement renouvelé à l'égard de la qualité du système ontarien de justice administrative et du développement de meilleurs tribunaux.

La perspective d'une réforme gouvernementale est arrivée à point nommé pour le Tribunal car le départ de quelques-uns de ses compétents décideurs d'expérience s'est soldé par une accumulation toujours plus grande de dossiers en 2004. Bien que les groupes intéressés aient continué à se montrer compréhensifs au sujet des retards liés à l'accumulation de dossiers, leur frustration était apparente lors des séances régionales d'information publique du Tribunal. Après avoir traversé un programme de réduction des instances d'appel, les groupes intéressés acceptent mal que l'on puisse tolérer une deuxième accumulation de dossiers en attente.

De nombreux facteurs ont contribué au départ de décideurs et à la nouvelle accumulation de dossiers. Parmi ces facteurs, mentionnons un gel salarial de 15 ans qui a incité plusieurs avocats et membres du Tribunal à aller ailleurs. En outre, des personnes qui auraient pu envisager de poser leur candidature en vue d'une nomination au Tribunal ont perçu la rémunération comme un obstacle de taille qui, avec l'incertitude du processus de nomination, diminuait l'attrait potentiel d'une carrière au sein du système ontarien de justice administrative. Elles ont constaté que la seule récompense tangible pour un bon travail était simplement un alourdissement de tâche, plutôt qu'une augmentation de salaire. La revue des organismes gouvernementaux, qui prévoit un examen de la rémunération des membres nommés par décret, devrait contribuer à remédier à l'érosion de longue date des niveaux de rémunération au Tribunal.

En ce début d'année 2005, le Tribunal maintient son engagement indéfectible à l'égard de la prestation efficace de services au sein du régime de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail. Toutefois, le Tribunal ne peut assurer la prestation efficace de services que s'il obtient les outils nécessaires à cette fin. Tout système d'appel efficace repose sur un effectif de décideurs éclairés et

compétents et sur des ressources budgétaires suffisantes. Heureusement, nombre de nos membres nommés par décret en fonction font preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme remarquables et continuent à produire des décisions de qualité en dépit de l'érosion des niveaux de rémunération. Une collaboration collective à l'échelle du régime en ce qui a trait à l'utilisation de techniques d'intervention rapide, de formation, de gestion du savoir et de règlement extrajudiciaire des différends permettra à la Commission et au Tribunal de mettre à profit ces ressources fondamentales du système.

La lueur d'espoir qui s'est fait jour à la fin de 2004 pourrait continuer à briller tout au long de 2005. Le Cabinet a nommé neuf nouveaux vice-présidents au Tribunal, dont deux professeurs de droit, et il y a lieu d'espérer qu'il en nommera 12 autres en 2005. Le Tribunal devrait donc pouvoir s'attaquer à l'accumulation de dossiers en attente, une fois que ces nouveaux membres auront reçu leur formation et intégré leurs fonctions. Le Tribunal a aussi préparé le terrain en vue de l'introduction en 2005 d'un système de gestion du savoir qui devrait permettre une formation plus rapide des nouveaux membres et faciliter l'accès aux documents de recherche, à la jurisprudence et aux dispositions législatives en rapport avec les appels dont les membres d'expérience sont saisis.

À mesure que la qualité de l'effectif de décideurs du Tribunal continuera à s'étoffer en 2005, la lueur d'espoir de 2004 devrait prendre de l'intensité, atténuant ainsi l'ombre des dossiers en attente, et le temps de traitement des appels devrait diminuer. Cette année devrait aussi être l'année au cours de laquelle l'Ontario rejoindra le Québec et la Colombie-Britannique au rang des chefs de file du système canadien de justice administrative.

MEMBRES DU TRIBUNAL

Depuis la parution du dernier numéro de *Gros plan* (août 2004), les membres suivants ont été nommés au Tribunal : **Joseph Donaldson** (membre à temps partiel représentant les employeurs); **Maureen Doyle, Robert Gale, Bernard Kalvin, Alan Levy, Julia Noble, Susan Peckover** et **Albert Suissa** (vice-présidents à temps partiel).

NOUVELLES DU BLM

Documents de travail médicaux

Le Tribunal dispose de documents de travail médicaux sur différents sujets qui reviennent souvent dans les instances d'appel. Ces documents sont à la disposition du public sur le site web du Tribunal et à la Bibliothèque.

Suit une liste des documents récemment ajoutés ou mis à jour :

- Le stress chronique dû à la tension professionnelle
- La lésion traumatique cérébrale
- Le système veineux

Rapports médicaux génériques

Les assesseurs médicaux déposent de temps à autres des rapports médicaux génériques pouvant être utiles dans les appels soulevant des questions médicales similaires. Quand il identifie un rapport présentant une telle valeur documentaire, le BLM le rend anonyme et le transmet à la Bibliothèque.

Rapports médicaux génériques ajoutés aux classeurs verticaux de la Bibliothèque :

TITRE	AUTEUR	DATE	CLASSIFICATION
-------	--------	------	----------------

Avascular Necrosis of Bilateral Femoral Heads	D ^r James P. Waddell	11 juin 2004	CV 11375
Bladder Cancer; Effect of Smoking and Exposure to Machining Fluids	D ^r . Grant Angus Farrow	18 juin 2004	CV 11377
Cardiovascular and Endocrine Aspects of Hypertension	D ^r D.S. Beanlands	17 juin 2004	CV 11376
Colorectal cancer	D.S.R. Sarma, Ph.D.	8 août 2002	CV 11369
Diffuse Interstitial Lung Disease	D ^r D. Ahmad	17 décembre 2002	CV 11370
Gastrointestinal (GI), cancer, stomach,	D ^r Ron House	30 août 2004	CV 11344
Gouty Arthritis	D ^r Duncan A. Gordon	8 juin 2004	CV 11374
Hepatitis C	D ^r . George Sweeney	21 mars 2003	CV 11371
IgA Nephropathy	D ^r Daniel C. Cattran	27 octobre 2003	CV 11372
Portal Hypertension	D ^r . Morris Sherman	14 novembre 2004	CV 11368
Priapism and Closed Head Injury	D ^r W.J. McIlroy	16 décembre 2003	CV 11373
Psoriatic Arthritis	Duncan A. Gordon, MD	21 octobre 2004	CV 11364
Report on the Association Between Lung Cancer and Radon Progeny	D ^r Robert Dales	28 août 2004	CV 11345
Respiratory, lung, COPD, silicosis	D ^r Dildar Ahamad	26 juillet 2004	CV 11343

Les documents de travail médicaux et les rapports médicaux génériques susmentionnés sont disponibles à la Bibliothèque des tribunaux de travail de l'Ontario. Au moment de commander un rapport médical générique, prière de citer le numéro de classification de la Bibliothèque. Il est aussi possible de photocopier les documents à la Bibliothèque moyennant 20 ¢ par page ou d'en commander des copies moyennant 5,00 \$ par document.

COMMANDE DE PUBLICATIONS

Nous acceptons encore les commandes de publications pour l'année 2005. Pour passer une nouvelle commande, il suffit d'utiliser le *Bulletin de commande des publications 2005* disponible sur notre site web en formats Word et PDF. Vous n'avez qu'à le remplir en ligne dans l'un ou l'autre de ces formats et à l'envoyer au Tribunal par la poste, à l'attention de la Bibliothèque, accompagné de tout paiement requis.

Comme par les années passées, nous offrons deux de nos publications moyennant des frais d'abonnement : le *W.S.I.A.T. Reporter* et les décisions du TASPAAT sur disques compacts. Le Reporter est une publication trimestrielle reliée contenant le texte intégral et le sommaire de décisions choisies du Tribunal. Moyennant 150 \$ plus la TPS, les abonnés à cette publication reçoivent quatre volumes (numéros 71 à 74) du Reporter. Moyennant 375 \$ (dont des frais fixes de 250 \$) plus la TPS, les nouveaux abonnés aux décisions du TASPAAT sur disques compacts reçoivent le texte intégral de toutes les décisions publiées par le Tribunal depuis 1985 en format Word ainsi que des mises à jour trimestrielles. Les frais annuels de renouvellement de l'abonnement à ce service sont de 125 \$ plus la TPS. Vous pouvez aussi utiliser le Bulletin de commande pour obtenir d'anciens numéros du Reporter et de nombreuses publications gratuites du Tribunal. Pour une liste complète des publications du Tribunal, consulter la rubrique « Formulaires » de notre site Web.

À noter : Vous n'avez pas à remplir le Bulletin de commande des publications 2005 si vous êtes déjà abonné à nos publications. Nous avons posté les formulaires de renouvellement d'abonnement vers la fin de novembre 2004.

Nouvelles fonctions disponibles sur le site Web du TASPAAT (www.wsiat.on.ca)

Documents de référence

Décisions récentes dignes d'attention

La rubrique « décisions récentes choisies » a été remplacée par la rubrique « décisions récentes dignes d'attention ». Les décisions affichées sous cette rubrique sont choisies en fonction de critères plus larges. L'ancienne rubrique contenait les sommaires de décisions récentes du Tribunal considérées pour publication dans le *WSIAT Reporter* mais la nouvelle rubrique contient les décisions récentes identifiées comme dignes d'attention. Il s'agit de décisions pouvant présenter un intérêt particulier parce qu'elles portent sur des questions nouvelles ou inhabituelles, sur différentes façons de traiter certaines questions, sur des points de procédure ou sur des questions ou des problèmes médicaux faisant l'objet de controverse. Les décisions publiées dans le *WSIAT Reporter* sont choisies parmi les décisions dignes d'attention.

Vice-président nommé doyen *suite de la page 1*

CRSH/Commission du droit du Canada. Depuis 1998, il est coprésident du symposium annuel sur le droit des affaires de l'Université Queen's.

Professeur Flanagan est le fondateur du *International Law Spring Program* du centre international d'étude de l'Université Queen's au Royaume-Uni, et il est le directeur de ce programme depuis 2001. Enfin, depuis 1998, il est directeur exécutif du projet *Canada AIDS Russia*, un projet de recherche et de formation sur le virus de l'immunodéficience humaine, qui se déroule en Russie avec le financement de l'Agence canadienne de développement international.

Gros plan sur le TASPAAT

Volume 16, numéro 1

GROS PLAN est une publication du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Ce bulletin est distribué gratuitement.

Si vous souhaitez faire partie de la liste de distribution de *Gros Plan*, veuillez communiquer avec le Service des ressources au : (416) 314-3700.

Président du Tribunal : Ian Strachan

Directrice générale : Marsha Faubert

Chef de publication : David Beattie

Éditrice : Dawn Tam Patterson

Collaborateurs : David Beattie,
Maria Erskine, Marvin Goldstein,
Melinda Reyes, Ellen Schoffer,
Ian Strachan

Versión française : Véronique Lavoie-Naster

Abonnement : Mary Pavic

**Tribunal d'appel de la sécurité
professionnelle et de l'assurance contre
les accidents du travail**

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 2P2

Téléphone : (416) 314-8800

Télécopieur : (416) 326-5164

Site Web : <http://www.wsiat.on.ca>

ISSN 1480-5731